



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**



## **Comité de pilotage**

3 mars 2021

1




# PHYSIONOMIE DES COMMUNES

— *pour information*

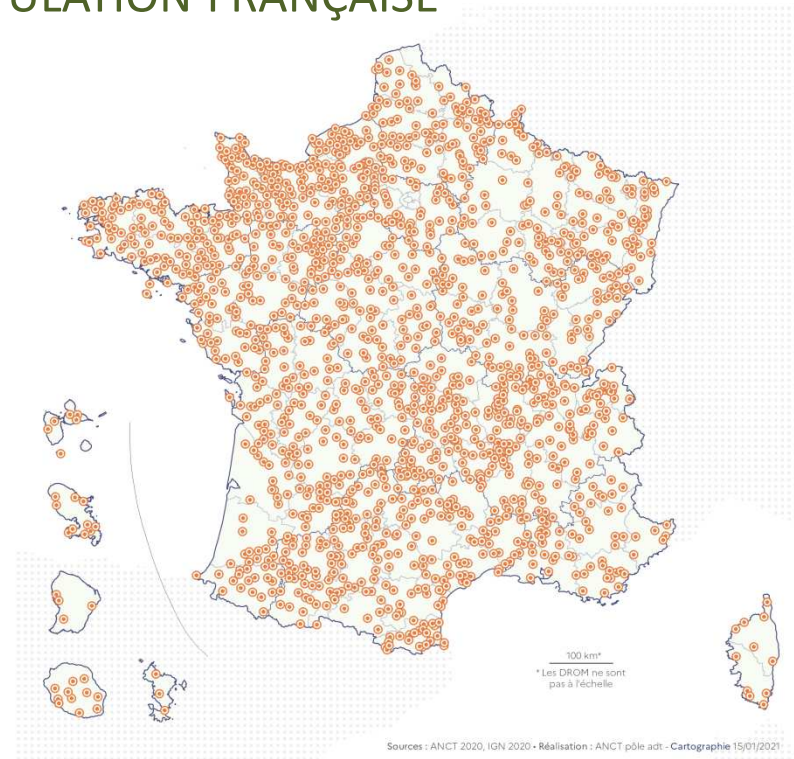
## UN PROGRAMME QUI CONCERNE UNE FORTE PART DE LA POPULATION FRANÇAISE

Plus de  
**1 600** communes retenues


**7 millions** d'habitants

soit  **10 %** de la population  
française


ainsi **30 %** de la population française vit  
autour et au sein des  
communes PVD



## DES COMMUNES QUI EXERCENT DES FONCTIONS DE CENTRALITÉ

 **13 %** des communes PVD sont des centres **locaux** d'équipements et de services

 **73 %** des communes PVD sont des centres **intermédiaires** d'équipements et de services

 **14 %** des communes PVD sont des centres **structurants** d'équipements et de services

## UNE POPULATION GLOBALEMENT VIEILLISSANTE ET PLUS FRAGILE



Part des moins  
de 25 ans

PVD **27,5 %**

FRANCE 29,9 %



Part des plus  
De 75 ans

PVD **12,6 %**

FRANCE 9,4%

Taux de pauvreté

**15,7 %**

→ 1,2 fois plus  
que la moyenne  
nationale

Part des jeunes  
en difficulté  
d'insertion

**20,4 %**

→ 1,2 fois plus  
que la moyenne  
nationale

Taux de chômage

**15,9 %**

→ 1,2 fois plus  
que la moyenne  
nationale

## DES TERRITOIRES MAJORITAIREMENT RURAUX



Part des communes  
en espace peu dense

**PVD 72,4 %**

FRANCE 53,7 %

	Répartition
Moins de 3 500 habitants	52,5 %
Entre 3 500 et 5 000 habitants	16,9 %
Entre 5 000 et 10 000 habitants	23,4 %
Entre 10 000 et 15 000 habitants	5,4 %
Entre 15 000 et 20 000 habitants	1,8 %

2



**DEMARRAGE DU PROGRAMME**

— *pour information*

## Objectif

Renforcer le soutien aux élus dans leurs projets pour des communes et territoires riches de leur qualité de vie, dynamiques et engagés dans la transition écologique

Octobre 2019

Octobre 2020

Décembre 2020

Mars 2026

Préparation du  
programme

Sélection des  
communes

Déploiement du programme, et évaluation

Pour les collectivités engagées dans le programme :

De 0 à 18 mois

Mars 2026

Convention  
d'adhésion

Préparation du  
projet de territoire  
et premières  
actions

Convention  
cadre / ORT

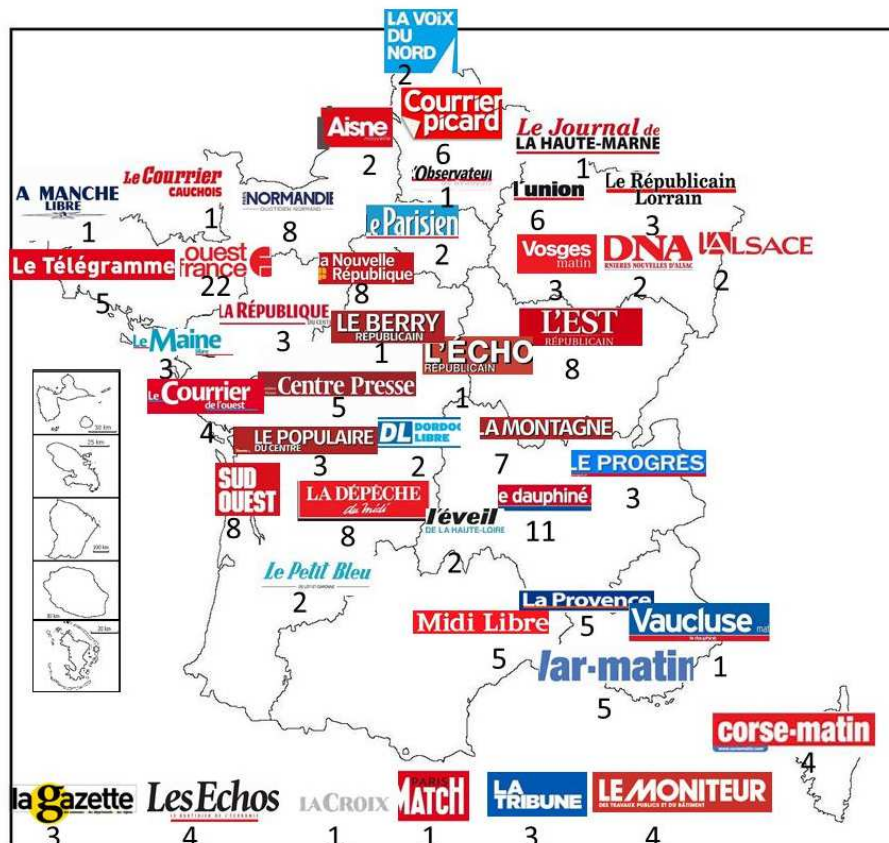
Mise en œuvre des actions du projet de territoire



**PLAN DE  
RELANCE**



## UN BON ACCUEIL DU PROGRAMME



Quelques exemples :

**176** articles dans la presse  
quotidienne régionale

**16** articles dans la presse  
quotidienne nationale

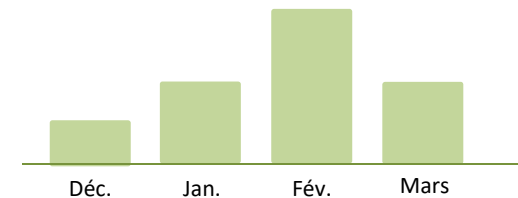
Nombre d'articles parus par titre de presse  
quotidienne régionale ou nationale sur la  
période 1<sup>er</sup> octobre 2020 – 1<sup>er</sup> mars 2021

## LE LANCEMENT DU PROGRAMME EST ENGAGÉ



dans  
**59 %**

des départements, les préfets ont  
organisé les réunions de lancement



## LA DYNAMIQUE DE SIGNATURE DE CONVENTIONS D'ADHÉSION RESTE À CONFORTER



19/02 – Saint Maximin la Sainte Beaume

**6**

conventions d'adhésion au programme  
ont déjà été signées par les élus et le  
préfet

3



**UN ENGAGEMENT FORT  
DES PARTENAIRES**

---

## L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE, IMPLIQUÉE DANS LE PROGRAMME DEPUIS SES PRÉMICES



**Christophe Bouillon**

Président de l'Association des Petites villes de France



Signature de la lettre d'engagement dans le futur programme en 2019, à l'occasion des XXIII<sup>e</sup> assises de l'APVF à Uzès

LE PILOTAGE DU PROGRAMME EST CONFIE À L'ANCT  
LA POLITIQUE EST PORTÉE PAR LES PRÉFETS, AU PLUS PRÈS DES COMMUNES

AGENCE  
NATIONALE  
DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

EN COMPLÉMENT DE LA MOBILISATION DES MINISTÈRES,  
LES PARTENAIRES FINANCIERS NATIONAUX AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS



## DE NOMBREUX ACTEURS ENGAGÉS DANS LE PROGRAMME RÉUNIS AU SEIN DU COMITÉ DES PARTENAIRES

CCI France  
CMA France  
Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)  
Petites cités de caractère de France (PCC)  
Sites et cités remarquables de France (SCRF)  
Fédération des PNR (FPNRF)  
FNCAUE  
Fédération nationale des Agences d'urbanisme (FNAU)  
Ecole de Chaillot  
Fondation du Patrimoine  
AFPA  
Association nationale des établissements publics fonciers (ANEPFL)  
Association nationale des architectes des bâtiments de France (ANABF)  
Conseil national de l'ordre des architectes (CNOA)

CNER - Fédération des agences de développement économique  
Initiative France  
Mutualité sociale agricole (MSA)  
AVISE, agence d'ingénierie associative pour le développement de l'économie sociale et solidaire  
Mission opérationnelle transfrontalière (MOT)  
MACEO, association pour un développement territorial durable  
Association "L'outil en main"  
France ville durable (FVD)  
Association Centre-ville en mouvement (CVM)  
ANPP (Association Nationale des Pôles d'équilibre territoriaux et ruraux et des Pays)  
APEC  
Pôle Emploi

## LES SYNERGIES TERRITORIALES



**55 %** des **Départements**  
sont déjà engagés comme partenaires du programme



**70 %** des **Régions**  
sont déjà engagés comme partenaires du programme

*Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, Centre Val de Loire,  
Grand Est, Hauts-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine,  
Pays de la Loire, Occitanie*

## LES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

**Présidence** : Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

**Secrétariat** : Agence nationale de la cohésion des territoires, pilote du programme

**Ministères impliqués dans le programme** : Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, Ministère de l'Intérieur, Ministère des Outre-mer, Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Ministère de la Culture, Ministère des Solidarités et de la Santé, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

**Partenaires financiers :**

- o ANCT
- o Banque des territoires
- o Anah
- o Cerema
- o Ademe

**Associations d'élus** : APVF, AMRF, AMF, AdCF, Régions de France, ADF

**Parlementaires** : représentants des commissions aménagement du territoire du Sénat et de l'Assemblée nationale



4



# LES PRIORITES DES PROCHAINS MOIS

— *pour discussion et décision*

## PROPOSITION DE PRIORITÉS D'ICI L'ÉTÉ

### Transversal

Signer toutes les conventions d'adhésion  
Favoriser le déploiement de France Relance dans les PVD

### Pilier ingénierie

Améliorer l'appropriation des différents leviers et mesures  
du pilier Ingénierie  
Soutenir le recrutement des chefs de projet et les former

### Pilier Club

Poursuivre la co-construction du Club

### Pilier actions thématiques

Contribuer au déploiement et à l'innovation pour l'habitat  
inclusif  
Déployer l'offre de services pour la sécurité du quotidien  
Soutenir le commerce et l'artisanat  
Valoriser les patrimoines



## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- Informations aux communes, tant via les outils de communication nationaux qu'au niveau local par les équipes préfectorales
- Incitation forte à engager les projets sans attendre, en parallèle de la préparation du projet de territoire
- Disponibilité de soutien en ingénierie pour monter les projets (cf point suivant)

## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES À PRÉVOIR ?

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES



- mise à disposition des aides sur la plateforme aides-territoires
- présentation lors des réunions locales de lancement

## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES

- Diffusion d'une **infographie** dédiée – échéance mi-mars 2021
- Réalisation d'une **plaquette** sur le pilier ingénierie par l'ANCT, la Banque des territoires, l'Anah, et le Cerema – échéance début avril 2021
- Consolidation du **guide** du programme – échéance début avril 2021
- Webinaire** dédié dans le cadre du Club – courant avril 2021



## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- Préparation du **budget**




*Durée : jusqu'à 2026*

*Taux de financement : 75% du coût du poste de chef de projet*

*Plafonds de financement : 45 000 € ou 55 000 € (si intervention Anah)*

*Principe de mutualisation, a priori entre communes d'une même intercommunalité*

- Mise en place d'un **guichet unique** auprès des préfets de département,  avec une plateforme pour le dépôt des demandes de subvention
- **Circulaire** aux préfets
- Partenariat avec l'APEC et Pôle Emploi pour aider les collectivités qui le souhaitent dans leur **recrutement**



## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES

- Publication d'une **FAQ** à destination des collectivités – échéance mi-mars
- Communication à destination des **viviers de candidats** – échéance avril/mai

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- ✓ pour les **élus** des Petites villes de demain : déploiement de l'Académie des territoires
- ✓ Mise en place d'un socle de formation **pour tous les chefs de projet : une offre partenariale et différenciée en fonction des besoins des territoires**



*Le Cerema est coordinateur de l'offre de formation pilotée par l'ANCT et conçue et mise en œuvre avec les partenaires PVD (Banque des Territoires, Anah, Ministère de la Culture...)*

## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES

Pour aller plus loin...  
Approfondissements  
optionnels

Formations  
thématiques



Formations techniques, visites de terrain - Formation URBAX  
*2<sup>ème</sup> semestre 2021*



Formation en résidence sur les montages juridiques et financiers  
*Septembre 2021*



Formation sur l'amélioration de l'habitat  
*Montée en puissance progressive 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres 2021*

*Liste à compléter et consolider avec les partenaires*

Formations  
certifiantes

le cnam



Expérimentation en Nouvelle Aquitaine d'une formation « Architectes du développement des territoires » – 20 à 30 personnes, ouverte et recommandée aux chefs de projet  
Formation de 200 heures / Certificat de compétences CNAM/Ecole de Chaillot  
*Avril-juillet 2021*

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

### Infolettre mensuelle

un premier numéro paru  
début février  
près de 3 800 inscrits

### Webinaires de décryptage de l'offre de services

4 sessions organisées  
plus de 200 participants en  
moyenne

### Semaine thématique

1<sup>ère</sup> session Mobilités en  
janvier en lien avec le Forum  
des solutions  
plus de 500 connectés

### Relai des évènements des partenaires

APVF (e-commerce), Sites  
et Cités remarquables, ...

### Réseaux sociaux



+ de 3000 abonnés



+ de 1 800 vues

### Démarche de co-construction

Suivi quanti-quali, sondages,  
et accompagnement :

**SciencesPo**



## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES D'ICI L'ÉTÉ 2021

- Semaines thématiques :**
  - Habitat : du 8 au 12 mars, en partenariat avec la DHUP et l'Anah
  - Patrimoines et cultures (avant l'été)
- Co-construction **plateforme numérique** avec 10 départements pilotes  
→ objectif déploiement national en septembre
- Mise en place de 2 **groupes thématiques d'élus :**
  - habitat inclusif
  - sécurité du quotidien
- Constituer un **Lab' - centre de ressources** (action PUCA, en tant qu'opérateur recherche et conseil scientifique du programme)
- Consolidation de la **gouvernance** du Club
- Renforcement de la **coordination** des partenariats pour une meilleure lisibilité



## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- Consultation pour identifier les besoins et initiatives en cours pour favoriser le partage d'expérience (Février – Fin mars 2021)

## ACTIONS SUPPLÉMENTAIRES PRÉVUES

- Analyse des besoins exprimés pour examiner les solutions opérationnelles  
Avril – Juillet 2021
- Mise en réseau des élus intéressés en s'appuyant sur les territoires pilotes  
à partir d'avril 2021
- Lancement des outils et dispositifs  
Septembre – Octobre 2021

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- Préparation de l'offre de services
- Possibilité de signer entre communes et gendarmerie un contrat de sécurité déclinant :
- L'engagement de la gendarmerie dans une offre de protection sur mesure : relation avec les élus, renforcement de la fonction contact, réponse aux enjeux spécifiques du territoire, prévention augmentée (cyber, sûreté, intelligence économique, scolaire...)
  - Des leviers d'amplification pour les communes avec la prise en compte de la sécurité dès la conception : projets d'urbanisme, rénovation immobilière des infrastructures, ...



## ACTIONS PRÉVUES

- Diffusion de l'offre de services
- Actions de valorisation et mise en réseau dans le cadre du Club

## ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

- **Fonds de restructuration des locaux d'activité en centre-ville doté de 60 M€** sur la période 2021-2022
- Création de **foncières commerciales**
- Actions relance de la Banque des territoires : **actions collectives portées par des collectivités territoriales** (solution e-commerce, AMO pour son déploiement, manager de Centre-ville, diagnostic flash)
- **Chèque numérique à hauteur de 500 €** pour les entreprises ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueillir le public à partir du 30 octobre 2020
- Un accompagnement des commerçant et artisans dans leur **transition numérique et écologique** : diagnostic, formation-action

## ACTIONS PRÉVUES

- Renforcer les actions de communication

## ACTIONS PRÉVUES

- Mobilisation des DRAC et des UDAP (échelon départemental) pour une expertise technique et un accompagnement des projets en site patrimonial remarquable et en abords de monuments historiques.
- Favoriser une prise en compte des enjeux patrimoniaux dès la phase amont pour permettre des projets mieux construits et adaptés par un dialogue entre tous les acteurs  
→ pédagogie (Club) et formation des PVD (module expérimental en Nouvelle Aquitaine avec le CNAM et les écoles d'architecture)
- Mise en œuvre de la convention Ministère de la Culture / Ministère de la cohésion des territoires / Fondation du Patrimoine, et en particulier attribution des 100 Labels aux PVD
- Tester de nouvelles modalités d'animation culturelle : projet porté par l'EP Versailles

5



## LA SYNTHÈSE TRIMESTRIELLE

— *pour discussion et validation*

## INDICATEURS PROPOSÉS POUR LA SYNTHÈSE TRIMESTRIELLE

**Avancement du programme** : nombre de conventions d'adhésion signées, nombre de conventions cadre signées

### Quelques actions

- Nombre d'ORT signées par rapport au nombre d'EPCI
- Nombre de communes PVD concernées par une opération d'amélioration d'habitat
- Nombre de chefs de projet recrutés, et nombre de communes concernées
- Nombre de micro-folies ouvertes
- Nombre de France Services
- Nombre de Fabriques de territoire
- Nombre d'EcoQuartiers
- Nombre d'îlots de fraîcheur

**Le budget** (NB : certains éléments seront actualisés 1 à 2 fois par an uniquement)

- Mobilisation des crédits d'ingénierie des partenaires financeurs
- Financements engagés par les différents partenaires

Focus sur la mobilisation des crédits relance: commerce, friches, déficits d'opération

## PREMIERS CHIFFRES DISPONIBLES

- Nombre d'**ORT** signées par rapport au nombre d'EPCI :
  - 94 communes PVD situées sur 61 EPCI
- Nombre de communes PVD concernées par une **opération d'amélioration d'habitat**
  - 989 dispositifs en place (62% des PVD)
  - Dont 64 OPAH RU ou CD
- Nombre de **micro-folies** ouvertes : 14 Micro-Folies ouvertes / 44 en cours de déploiement
- Nombre de **France Services**: 543 labellisées
- Nombre de **Fabriques de territoire** : 31 ouvertes
- Nombre d'**EcoQuartiers** : 64 labellisés





# ECHANGES

---



# CONCLUSION

—

# ANNEXES

Crédits :

Pictogrammes : Flaticon/ Freepik

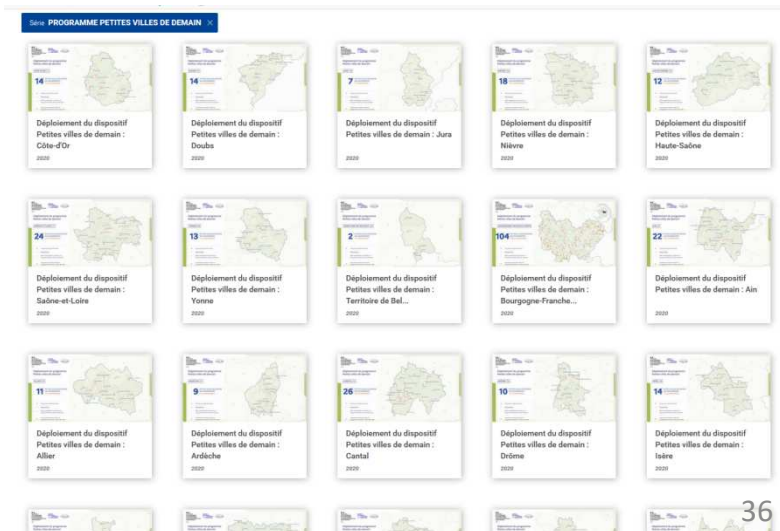
Illustrations ingénierie : Léonore Barthélémy / SCET

## OÙ RETROUVER LA LISTE ET LES CARTES ?

Carte interactive disponible au lien : <https://anct-carto.github.io/pvd/>

Liste des communes en ligne : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/programme-petites-villes-de-demain/#>

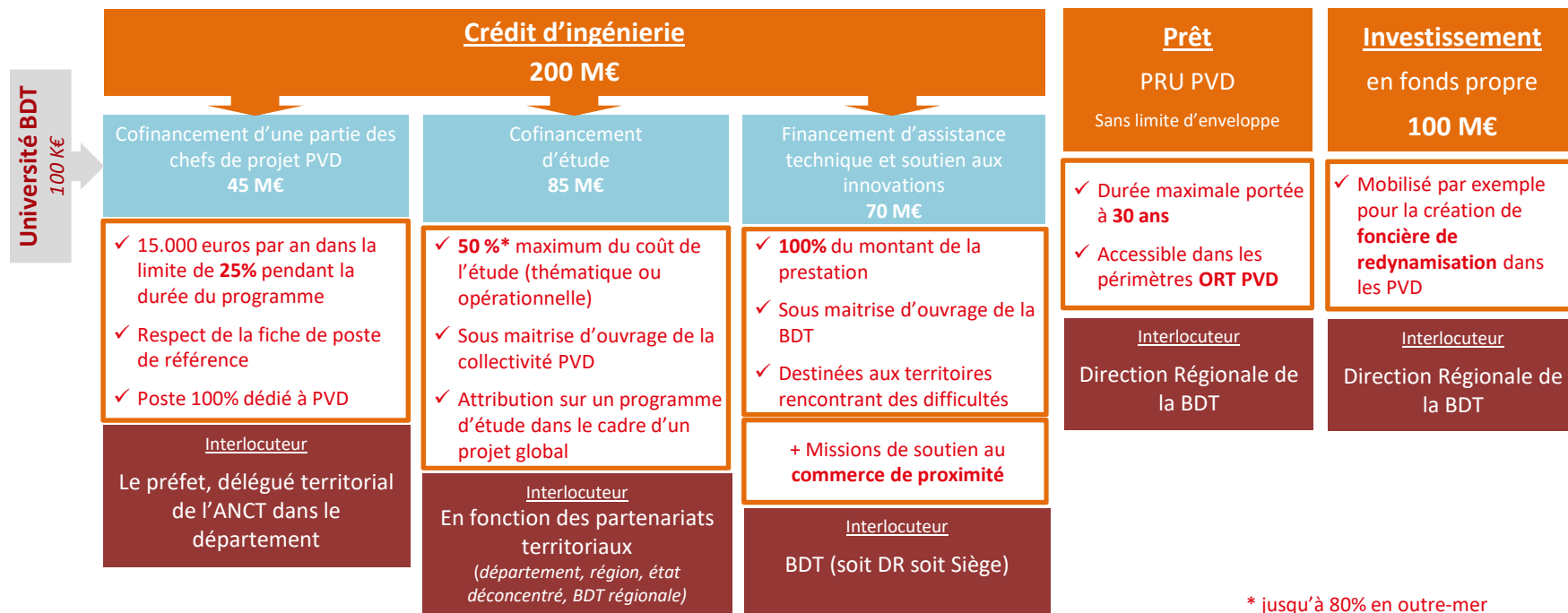
Cartes régionales et départementales téléchargeables sur la Cartothèque de l'ANCT : <http://cartotheque.anct.gouv.fr>



# La contribution de la Banque des Territoires au Programme *Petites villes de demain*



Cible du programme : 1000 petites villes de demain pendant 6 ans



\* jusqu'à 80% en outre-mer



## HABITAT

Pour l'Anah, 2021 sera l'année de **lancement des études pré-opérationnelles** au volet Habitat de l'ORT et de recrutement (au moins partiel) des chefs de projet (avec fiche de poste-type).

Quelle que soit la nature de la PVD, les études pré-opérationnelles au volet Habitat de l'ORT devront permettre de calibrer les actions de traitement de l'habitat privé tant en termes incitatifs que coercitifs.

**L'Anah accompagnera les opérations programmées ambitieuses et sera donc vigilante à la cohérence et la continuité de la gouvernance mise en œuvre pour mener à bien études puis actions opérationnelles.**

Pour ce faire, **l'Anah cofinancera l'ingénierie requise en OPAH-RU (dont chefs de projet) puis les travaux et dispositifs de projet mis en œuvre en opérations programmées complexes.**

En 2021, un budget prévisionnel de 29,4 M€ est alloué à l'ingénierie en PVD.





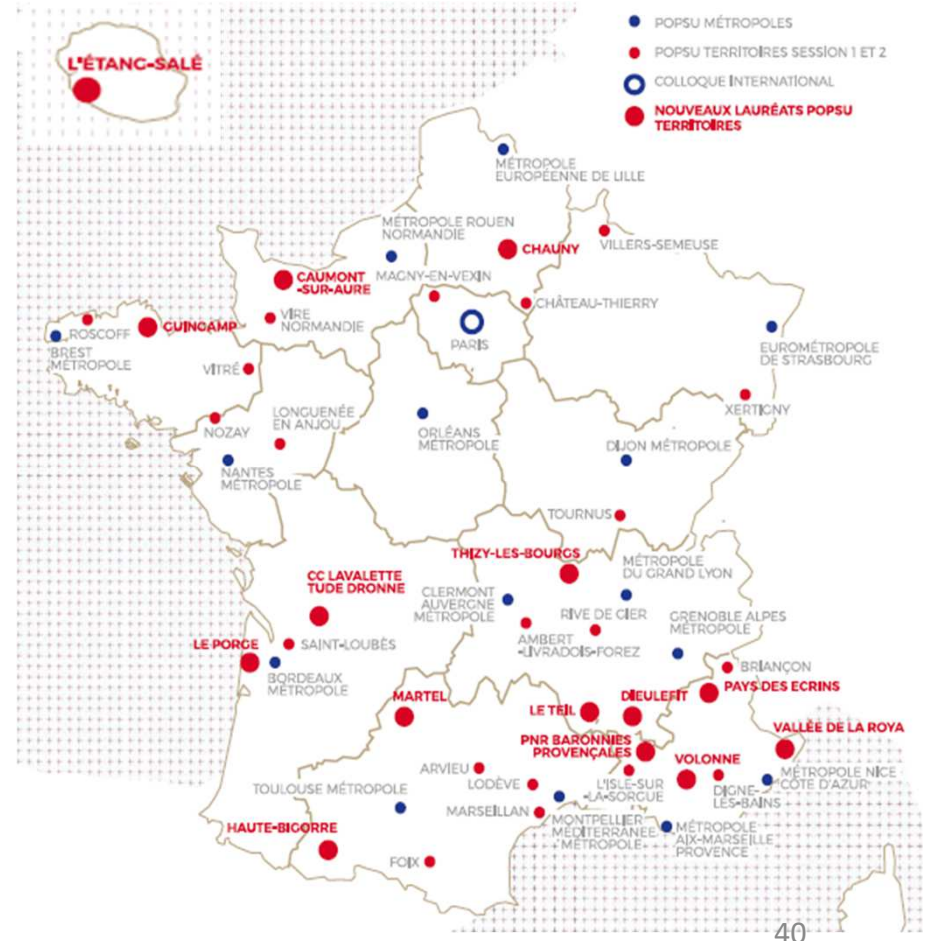
## LE CEREMA PARTENAIRE DE L'INGENIERIE du programme Petites villes de demain

- ❑ Le Cerema est l'expert public de référence reconnu pour accompagner le triple défi de **la transition écologique, énergétique et numérique** des territoires. Engagé au service de la cohésion territoriale, son objectif est de vous apporter des solutions sur-mesure.
- ❑ Le Cerema, associé dès la phase de conception du programme PVD piloté par l'ANCT, aux côtés de la Banque des Territoires, de l'Anah, du MCTRCT et de l'APVF, est fortement mobilisé dans son déploiement sur la durée du programme jusqu'en 2026
- ❑ L'offre de services du Cerema, déclinée à l'échelle des régions métropolitaines et des territoires ultramarins, s'articule autour de trois composantes :
  - **Proposer un accompagnement sur mesure des projets des collectivités** sous la forme de missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou d'expertises flash dans ses différents domaines d'intervention, notamment la stratégie foncière et d'aménagement durable, la transition écologique et la résilience, la revitalisation économique et commerciale, les mobilités, les bâtiments...
  - **Offrir en coordination avec les autres partenaires un parcours de formation différencié** en fonction des besoins des territoires, pour outiller et renforcer les compétences des chefs de projets :
    - une séquence introductive
    - un socle de base de modules de formation sur les méthodes et outils à la conduite de projet (3 j), *en format distanciel*
    - des modules spécifiques d'approfondissement « à la carte » (sujets techniques, ateliers, visites de sites...), *en format présentiel / distanciel*
  - **Organiser dans le cadre du Club PVD et avec l'appui des autres partenaires, plusieurs temps d'échanges** entre pairs pour sensibiliser sur des thématiques spécifiques en lien avec les enjeux de la revitalisation et aussi en capitalisant et valorisant les expériences réussies, *en format distanciel*

## POPSU Territoires est l'opérateur recherche du programme *Petites villes de demain* et joue le rôle de comité scientifique

Trois types d'actions :

- **Mobiliser des équipes de recherche** pour l'action publique dans les petites villes et les territoires ruraux : 35 équipes (400 chercheurs), 25 petites villes PVD accompagnées par POPSU
- **Participer à l'animation du Club des élus**
- **Constituer un Lab'** - centre de ressources sur les petites villes et les territoires ruraux par la production de podcast, film, ouvrages, mobilisation d'experts, notes de recommandations pour l'action, forums, conférences...





# Offre de services France mobilités – Petites Villes de Demain

## Concevoir son projet de mobilité et développer des expérimentations

- Mener un projet de mobilité à l'échelle de l'EPCI dans le cadre du transfert de compétences mobilité et préfigurant la création d'une Autorité organisatrice des Mobilités (AOM),
- Expérimenter de nouvelles solutions améliorant la mobilité du quotidien, vecteur de relance de la dynamique territoriale et développer les mobilités alternatives à la voiture pour inscrire votre territoire dans la transition écologique

Soutien en ingénierie

## Bénéficier d'outils de gestion de projet de mobilité

- Des outils à disposition et à utiliser pour éviter de réinventer ou de partir d'une copie blanche
- France mobilités- Aides territoires : Un outil, guichet unique, permettant d'identifier les dispositifs d'aides aux financements des expérimentations, des innovations et des actions sur les mobilités pour les collectivités et les acteurs de la mobilité

AMI Territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables

Achat innovant et commande publique

Orienter les financements

## Communiquer sur son projet de mobilité et ses expérimentations

### Valoriser / webinaire thématiques sur les offres de mobilités

Plateforme collaborative

**ACCOMPAGNEMENT PAR LES DIRECTIONS REGIONALES DES AFFAIRES CULTURELLES/DIRECTIONS DES AFFAIRES CULTURELLES (DRAC/DAC) DES PROJETS CULTURELS ET PATRIMONIAUX DES VILLES DU PROGRAMME :**  
**EXPERTISE, AIDES ET DISPOSITIFS DANS LES DIFFÉRENTS DOMAINES : ARCHITECTURE, PATRIMOINES, CRÉATION, INDUSTRIES CULTURELLES ET ACTION CULTURELLE**

- Une expertise technique et un accompagnement des projets urbains, patrimoniaux et architecturaux dans les sites patrimoniaux (SPR et abords de MH) par les architectes des Bâtiments de France au sein des unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP) dès la phase amont des projets;
- Accompagnement par le service du patrimoine du ministère de la culture et les DRAC, en lien avec les collectivités, pour la mise en place des sites patrimoniaux remarquables (SPR), servitude d'utilité publique, et de leur plan de gestion (PSMV et PVAP) qui sont arrêtés conjointement entre l'État et les collectivités;
- Leviers fiscaux : fiscalité Malraux et travaux éligibles aux subventions de la fondation du patrimoine ainsi que les subventions accordées par les DRAC aux travaux menés sur certains immeubles situés en SPR
- Mise en œuvre de la convention entre les ministères de la cohésion des territoires, de la culture et la Fondation du Patrimoine (création de 100 labels ouvrant droit à des exonérations fiscales), permettant des travaux pour la mise en valeur du patrimoine non protégé au titre des monuments historiques.
  
- Expertise sur le terrain des réseaux spécialisés en architecture tels que les Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), les Ecoles nationales supérieures d'architecture (ENSA), les architectes-conseils de l'Etat (ACE), les Villes et pays d'art et d'histoire (VPAH), les Centres d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), les maisons de l'architecture, ...
- Accompagnement au niveau central et en Interministériel du programme « Habiter autrement » avec la conception architecturale, l'innovation et l'expérimentation au cœur des préoccupations des Groupes de travail (GT) logement et Innovation, suivis par la DGPA.
  
- Accompagnement par les DRAC/DAC et l'établissement public du parc et de la grande halle de la Villette des projets de Micro-Folies des villes du programme : accompagnement dans l'élaboration du projet culturel, expertise technique , mise à disposition des collections numériques

## Les webinaires organisés à date dans le cadre du Club Petites villes de demain

Date	Type de format	Partenaire	Titre	Thématique	PVD	Inscrits/ participants	Visionnage s
08/12/2021	Décryptage offre de services	Banque des territoires, Cerema, Anah, DGE, MinCulture, MTE	Panorama de l'offre de services	Projet de territoire	/	146 inscrits	483
08/12/2021	Décryptage offre de services	Banque des territoires, DGE, Ministère de la culture	Comment mobiliser les offres de soutien d'urgence au commerce ?	Commerce	/	144 inscrits	283
10/12/2021	Décryptage offre de services	Banque des territoires, Anah	Un chef de projet : pour quoi faire ?	Projet de territoire	Joinville (52)	158 inscrits	617
11/01/2021	Semaine thématique	France Mobilités	Comment faciliter la mobilité durable dans mon projet de territoire ?	Mobilités	Saint-Mathieu-de-Trévières (34)	206	185
13/01/2021	Semaine thématique	France Mobilités	La Loi d'orientation des mobilités : quelle prise de compétences ?	Mobilités	Port Saint Louis du Rhône (13)	159	153
13/01/2021	Semaine thématique	France Mobilités + Ademe	Présentation de l'offre de services France Mobilités	Mobilités	/	131	95
24/02/2021	Décryptage offre de services	APEC + Pôle emploi	Comment recruter mon chef de projet ?	Projet de territoire	Louvigné-du-Désert (35)	413	? 43